



# PROVIDENCE INFOS

Liaison Parents-Ecole  
2010-2011 N°2  
Septembre 2010

Chers Parents,

Nous vous remercions de la confiance que vous nous avez faite en inscrivant votre enfant à la Providence. Les équipes éducatives mettront tout en œuvre pour rencontrer le projet éducatif et pédagogique du Pouvoir Organisateur, projet fortement inspiré par celui de la Congrégation des Sœurs de la Providence de Peltre (Metz), congrégation dont dépend l'Institut et qui le fait vivre.

Dans ce second Providence Infos de l'année, vous trouverez :

- les grandes dates à retenir pour ce début d'année
- l'organisation générale
- la réunion des parents du 28 octobre
- un écho des rencontres entre les directions et les élèves de chaque niveau
- une information sur les frais scolaires
- les éphémérides 2010-2011
- les rattrapages et remédiations
- le centre P.M.S.
- une lettre du CPMS pour les parents et les élèves de 6<sup>ème</sup> Humanités

Dans l'attente de vous rencontrer le jeudi 28 octobre à l'Institut et lors des diverses occasions qui vous seront proposées au cours de cette année scolaire, nous vous assurons, chers Parents, de tout notre dévouement.

L. Vanvilthoven  
Directeur du DOA

J. Calomne  
Directeur des 2<sup>e</sup> & 3<sup>e</sup> degrés

P. Cabeke,  
Directeur-Adjoint 2<sup>e</sup> & 3<sup>e</sup> degrés

## **1. Rencontre des parents à la Toussaint**

Les parents de 1<sup>ère</sup> à la 7<sup>ème</sup> sont invités à rencontrer le titulaire de leur enfant et les professeurs de branche sur rendez-vous **le jeudi 28 octobre** entre 18h et 21h. Les bulletins de la 1<sup>ère</sup> période vous seront remis lors de cette rencontre.

## **2. Conseils de classe**

Le mois d'octobre est l'occasion d'organiser les premiers conseils de classe. Afin de pouvoir les organiser, nous sommes amenés à en programmer certains à partir de 14h35. Si un professeur de votre enfant est concerné par un de ces conseils, il le fera inscrire dans le journal de classe des élèves. Si vous avez signé ce journal, l'élève pourra quitter l'Institut à l'heure du conseil.

## **3. L'organisation générale**

A la rentrée, les élèves ont été accueillis par leurs titulaires. Ceux-ci vous ont également reçus le lundi 13 septembre. Ils ont un rôle important dans la coordination de l'équipe pédagogique et dans l'accompagnement des élèves et de leur groupe-classe. C'est aussi le titulaire qui sera votre interlocuteur privilégié dans le suivi pédagogique de votre enfant notamment lors des rencontres parents-professeurs.

A côté du titulaire, l'élève peut compter sur l'accompagnement particulier d'un éducateur de niveau :

Humanités			Professionnel		
Educatrice principale : M <sup>me</sup> F. Rochez					
Coordinatrice : M <sup>me</sup> F. Rochez		010/23.31.24	Coordinatrice : M <sup>me</sup> N. Renouprez		010/23.31.32
1C 2C	M <sup>me</sup> L. Lassine M. S. Talbot	010/23.31.26 ou 010/23.31.24	1D 1SD 2D 3P	M <sup>me</sup> J. Lhoir	010/23.31.30
3-4 G,TT, TQ	M <sup>me</sup> P. Gilson	010/23.31.49 ou 010/23.31.24			
5-6 G,TT, TQ	M <sup>me</sup> F. Redaelli	010/23.31.49 ou 010/23.31.24	4-5- 6 7 P	M <sup>me</sup> N. Renouprez	010/23.31.32

En cas de nécessité, vous pouvez rencontrer sur rendez-vous pris au secrétariat (010.23.31.25) le membre de l'équipe de Direction qui assure plus particulièrement le suivi du niveau de votre enfant :

1C/2C/1S/2S/1D/2D/1SD :           Monsieur Vanvilthoven  
3/4 GT-TT-TQ-P :                   Monsieur Cabeke  
5/6 GT-TT-TQ-P + 7 P:               Monsieur Calomne

#### **4. Rencontre des Directions avec les élèves de chaque niveau**

Dès la première semaine, les Directions ont rencontré les élèves par niveau, d'abord pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux élèves, mais aussi pour rappeler quelques attentions qui facilitent la vie en commun et qui permettent davantage de clarté puisque chacun a entendu la même chose au même moment. Pour un certain nombre de ces points, nous attendons votre soutien et nous vous les rappelons donc ci-dessous :

##### 1) Les absences :

En cas d'absence de votre enfant, nous vous invitons à avertir l'école avant 8h30 (en humanités : 010/23.31.24 – en professionnel : 010/23.31.32). Ensuite, dès son retour (et au plus tard le 4<sup>e</sup> jour dans le cas d'une absence de plus de trois jours), le justificatif doit avoir été remis à l'éducateur responsable (ou envoyé par la poste).

En cas d'absence de moins de 3 jours, utilisez les feuillets dans le journal de classe (autant de feuillets que de demi-jours d'absence).

En cas d'absence de trois jours ou plus, un certificat médical est obligatoire ; il en sera de même à partir du 13<sup>e</sup> demi-jour d'absence (= dès qu'il n'y a plus de feuillets dans le journal de classe) qui aurait été justifié par un mot des parents. Votre attention est aussi attirée sur le fait qu'une absence ou un retard de plus d'une heure de cours seront assimilés à une demi-journée d'absence et devront donc être justifiés comme tels.

## 2) Les GSM :

Leur utilisation est interdite dans l'enceinte de l'Institut. En cas d'utilisation (même en cas d'appel externe), l'appareil sera confisqué (carte SIM incluse).

L'utilisation de lecteur MP3, appareil photo, jeux électroniques ou autres est également interdite.

Ces objets seront confisqués complets en cas d'utilisation dans l'enceinte de l'Institut. Pour une première infraction, ils seront remis à l'élève le 2<sup>ème</sup> ou le 4<sup>ème</sup> vendredi du mois à la fin des cours avec une semaine minimum de confiscation. Les objets confisqués seront récupérés à la procure. En cas de récidive, ils ne seront remis aux parents qu'après une période d'un mois. Comme pour tous les autres objets de valeur, l'école décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

Si vous devez faire un message urgent à votre enfant vous pouvez toujours appeler l'école (010/23.31.24 en humanités et 010/23.31.32 en professionnel) qui le lui fera parvenir. De même, l'élève peut recourir à un appareil téléphonique au bureau des éducateurs ou à la procure en cas de besoin impératif.

## 3) La tenue :

Nous insistons très fort sur le fait que l'on vient à l'école dans une tenue « classique » : on ne vient donc pas avec une tenue de jogging ou de vacances. Ceci permet également de rappeler que l'on ne vient pas à l'école avec un couvre-chef, une coiffure excentrique, un piercing ou des tatouages,... (liste non exhaustive).

## 4) Les conditions de travail :

Une scolarité positive et fructueuse implique un temps de travail suffisant à domicile pour effectuer les devoirs et préparations, compléter les journaliers, étudier les matières. Nous vous demandons donc de permettre à votre enfant de disposer d'un endroit calme et silencieux afin d'effectuer ces travaux à la maison. En fonction de l'âge de votre enfant, il sera aussi souhaitable que vous gardiez un œil sur le travail effectué. Il n'est pas inutile de rappeler également la nécessité d'une bonne hygiène

de vie : temps de détente, temps de sommeil, repas équilibrés (et particulièrement le petit déjeuner que beaucoup d'élèves escamotent ... avant d'aboutir à l'infirmerie !).

Le journal de classe et les répertoires sont des outils de communication: il est important que vous les signiez régulièrement et en tout cas au moins une fois par semaine.

## **5. Participation des Parents**

Outre ce qui a été dit plus haut sous le point "conditions de travail", nous rappelons l'importance des rencontres des parents : c'est le moment où des éclairages sur le vécu de l'élève – à la maison et/ou à l'école – peuvent être partagés entre titulaires, professeurs, parents, élèves. Nous mettons tout en œuvre au niveau de l'école pour que ces rencontres aient lieu, et dans de bonnes conditions. Les professeurs y consacrent plusieurs soirées par an : nous attendons que les parents y participent régulièrement et concrétisent par là leur partenariat dans l'éducation de l'élève.

## **6. Information sur les frais scolaires**

Dans le courant du mois d'octobre, vous recevrez une première facture. Celle-ci reprendra tous les frais fixes couvrant toute l'année scolaire et notamment :

Frais de photocopies : le forfait est établi en partageant le nombre total de copies effectués l'an passé pour les élèves divisé par le nombre de ceux-ci et multiplié par le coût à la copie. Ce forfait pour toute l'année sera de 61 €.

Journées sportives : pour toutes les classes : prix de 15 à 20 € selon le lieu et l'activité.

Centre de documentation : 5 € couvrant l'utilisation des ouvrages de référence, l'emprunt de romans, ...

Natation : 60 € pour l'année pour les élèves du 1<sup>er</sup> degré comprenant les droits d'accès à la piscine et les frais de car vers Louvain-la-Neuve ou Rixensart.

Fournitures : facturation régulière en fonction des fournitures successives (ceci est surtout le cas en professionnel)

Plus tard dans l'année, les factures reprendront entre autres :

Théâtre : pour les élèves du cycle supérieur selon les pièces, les lieux, les déplacements.

Retraites en 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> 7<sup>e</sup> : un prix forfaitaire compris entre 80 € et 100 €

Il est important de signaler plusieurs choses :

Les prix – entre autres pour les spectacles – sont calculés au plus juste de manière à ne pas grever les coûts pour les parents. Cela signifie qu'ils sont assimilés à des abonnements et que l'absence de l'élève à une des activités ne dispense pas du paiement. En clair, si un élève devait ne pas aller voir une des pièces de théâtre du programme, le coût y afférant resterait dû. Au vu de l'expérience des années antérieures, procéder différemment reviendrait à augmenter considérablement les prix pour les élèves ponctuels. Ce qui est vrai des spectacles l'est aussi pour toutes les activités (visites, retraites,...) obligatoires.

Les factures sont payables au comptant. En cas de difficulté, les parents sont invités à prendre contact au plus vite avec l'Institut afin de prévoir par exemple un étalement des paiements dans le temps. Ceci est l'occasion aussi de rappeler que des bourses d'étude existent et qu'elles permettent de faire face aux frais d'abonnements et de scolarité. Vous pouvez vous procurer une demande de bourse au secrétariat jusqu'au 23 octobre.

Il est impossible pour l'école de supporter des factures impayées : les subventions que nous recevons sont destinées aux frais de fonctionnement de l'école - matériel pédagogique, électricité, chauffage, personnel d'entretien,... - et rien que le prix actuel du gasoil de chauffage pose problème à tous les pouvoirs organisateurs.

## **7. Les rattrapages et les remédiations en Humanités**

### **A. Les rattrapages**

L'Institut organise pour les élèves éprouvant des difficultés ponctuelles des rattrapages (suite à une absence, une incompréhension ciblée d'un point de matière...).

En 3ème année général, technique de transition et technique de qualification, le rattrapage est organisé en Langues Modernes, Mathématique et Français. L'élève s'y inscrit au moyen des feuilles affichées aux valves situées dans les couloirs, au plus tard la veille.

En 4ème, 5ème et 6ème , les rattrapages concernent les Mathématiques, le Néerlandais et l'Anglais. Il s'agit d'un système de permanence mais l'élève a l'obligation de se présenter à l'heure de début du rattrapage.

	<b>Jour</b>	<b>Heure</b>	<b>Disciplines</b>	<b>Professeurs</b>	<b>Local</b>
3GT et 3TT	Mardi	15h25 - 16h15	Langue Moderne	Mme Belle	3G4
	Mercredi	12h05 - 12h55	Mathématique	M. Thomas	3G5
	Mercredi	12h05 - 12h55	Mathématique	Mme Delporte	3G3
	Mercredi	12h05 - 12h55	Langue Moderne	Mme Van Rompu	3G2
	Vendredi	15h25 - 16h15	Méthode	Mme Staes	3G1
4 - 5 - 6	Lundi	15h25 - 17h05	Néerlandais	Mme Roosbeek	4G1
5 - 6	Mardi	14h35 - 15h25	Mathématique	M. Huens	5B
4 - 5	Mardi	15h25 - 16h15	Mathématique	Mme Renard	4G2
5 - 6	Mercredi	12h05 - 12h55	Mathématique	M. Huens	4G1
4 - 5 - 6	Jeudi	14h35 - 15h25	Anglais	Mme Bonhomme	4G3
4 - 5 - 6	Jeudi	16h15 - 17h05	Anglais	Mme Bonhomme	4G3

## B. Les remédiations

Elles s'adressent à des élèves ayant des difficultés plus importantes et nécessitant une aide à moyen ou long terme.

En 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années, l'élève y est inscrit pour une durée plus longue suite aux conseils de classe précédant le bulletin. Les parents sont avertis de l'inscription à la remédiation et de la durée de celle-ci. En ce début d'année, les élèves de 2<sup>ème</sup> ayant obtenu un résultat insuffisant sont inscrits d'office.

En 3<sup>ème</sup> année, et suite aux résultats des travaux de vacances, des remédiations sont organisées.

En 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>, les élèves s'engagent par le biais d'un contrat à suivre des modules d'un trimestre complet soit en Néerlandais, soit en Mathématique. Une fois inscrit, la présence y est obligatoire. Une aide en Français est également proposée pour les élèves de 4<sup>ème</sup>.

	<b>Jour</b>	<b>Heure</b>	<b>Disciplines</b>	<b>Professeurs</b>	<b>Local</b>
1ère année	Lundi	15h25 - 16h15	Mathématique	Mme Feraille	1C3
	Lundi	15h25 - 16h15	Mathématique	Mme Staes	1C4
	Lundi	15h25 - 16h15	Français	Mme Delahaye	1C1
	Lundi	15h25 - 16h15	Anglais	Mme Hansenne	1C5
	Lundi	15h25 - 16h15	Néerlandais	Mme Lefèvre	1C2
	Mardi	15h25 - 16h15	Français	Mme Thielemans	1C8
	Mardi	15h25 - 16h15	Méthode	Mme Delahaye	1A2
2 <sup>ème</sup> année	Lundi	15h25 - 16h15	Langue Modernes.	Mme Belle	2C1
	Mardi	15h25 - 16h15	Mathématique	M. Thomas	2C4
	Mercredi	12h05 - 12h55	Français	Mme Gilmant	2C1
	Mercredi	12h05 - 12h55	Méthode	Mme Staes	2C2
3 <sup>ème</sup> année	Lundi	15h25 - 16h15	Langues Modernes	Mme Roosbeek	3G1
	Lundi	15h25 - 16h15	Français	Mme Servais	3G3
	Lundi	15h25 - 16h15	Mathématique	Mme Jonkers	3G2
	Mercredi	12h05 - 12h55	Mathématique	Mme Jonkers	3G4
	Mercredi	12h05 - 12h55	Langues Modernes	Mme Roosbeek	3G1



3TQ et 4TQ	Jeudi	15h25 - 16h15	Méthode	Mme Goyens	3TQ1
	Jeudi	15h25 - 16h15	Mathématique	M. Groignet	3TQ2
4 <sup>ème</sup> année	Mardi	15h25 - 16h15	Néerlandais (gr A)	Mme Jacquemin	4G4
	Mardi	15h25 - 16h15	Français	Mme Brasseur	4G5
	Vendredi	15h25 - 16h15	Néerlandais (gr B)	Mme Dupont	4G5
	Vendredi	15h25 - 16h15	Mathématique (gr A)	Mme Van Wiele	4G2
	Vendredi	15h25 - 16h15	Mathématique (gr B)	M. Hauzeur	4G3

## **8. Centre P.M.S.**

Vous trouverez en annexe un feuillet présentant les missions du centre, les différents interlocuteurs et leur horaire de permanence au sein de l'Institut.

## **9. Demande de documents**

Afin de permettre un travail des secrétariats dans le calme, nous demandons que les élèves ne s'y rendent pas : pour toute demande de document – certificat de fréquentation, bourse d'études,... - l'élève dépose sa demande soit à la Procure pour les Humanités soit au bureau des éducateurs pour les Professionnelles et l'y récupère le lendemain.

Classe :

N° d'ordre :

TALON-REPONSE A REMETTRE AU TITULAIRE  
POUR LE 5 octobre 2010

---

Les soussignés ont pris connaissance du Providence Infos n°2 de septembre 2010.

L'élève,

Les Parents,

NOM : .....

Date : .....

Signatures :

.....

# INSTITUT DE LA PROVIDENCE

## EPHEMERIDES 2010-2011

### VACANCES et CONGES

Le lundi 27 septembre 2010	fête de la Communauté française
Du lundi 1 novembre au vendredi 5 novembre 2010	congé de la Toussaint
Le jeudi 11 novembre et vendredi 12 novembre 2010	Armistice
Du lundi 27 décembre 2010 au vendredi 7 janvier 2011	vacances de Noël
Du lundi 7 mars au vendredi 11 mars 2011	congé de Carnaval
Du lundi 11 avril au vendredi 25 avril 2011	vacances de Pâques
Le jeudi 2 juin 2011	Ascension
Le lundi 13 juin 2011	Pentecôte
Du 1er juillet au 31 août 2011	vacances d'été

### BULLETINS

Le jeudi 28 octobre 2010	Période 1
Le mercredi 1 <sup>er</sup> décembre 2010	Période 2
Le jeudi 23 décembre (soir) et vendredi 24 (matin) 2010	Noël
Le mercredi 30 mars 2011	Période 3
Le vendredi 3 juin 2011	Période 4
Le mardi 28 juin 2011	Juin

### REUNIONS DE PARENTS - RENCONTRES des PROFESSEURS

Le lundi 13 septembre 2010 (à 18h30) : (à 19h30) :	accueil des parents de 1D, 1SD ET 2D accueil des parents de 2 à 7
Le jeudi 28 octobre 2010 (18h00 - 21h00) :	réunion des parents de 1 à 7
Le jeudi 23 décembre (soir) et vendredi 24 décembre 2010 (matin)	remise des bulletins aux parents
Date à définir en fonction du décret « inscription »	"information options" pour les parents de 4 SP et 6 AFS "information options" pour les parents de 1C, 2C et 4G-TT
Le mercredi 6 avril 2011 (à partir de 18h00 sur convocation)	réunion des parents de 1 à 7
Le mardi 28 juin 2011 (15h00 - 17h00) et (18h00 - 21h00) :	remise des bulletins aux parents de 1 à 7

*Nous attirons l'attention de chacun sur la nécessité de respecter les dates légales de départ et de retour des congés et vacances.*

# Centre libre de Wavre I

## Un service

- ✓ d'accueil
- ✓ d'écoute
- ✓ de prévention
- ✓ d'information
- ✓ d'aide aux choix
- ✓ d'accompagnement dans la réflexion  
et la maturation d'un projet

Nous sommes à votre disposition dans le local PMS à l'école aux moments indiqués ci-dessous, ou au Centre PMS à d'autres moments sur rendez-vous.

<b>Pour les élèves de l'enseignement de transition général ou technique et de qualification</b>		
Cathy Montoisy Anne Frix	<i>Infirmières</i>	sur rendez-vous
Monique Bodart	<i>Assistante Sociale</i>	sur rendez-vous
Sophie Govaerts	<i>Psychologue</i>	JEUDI de 9h20 à 12h05 et de 12h55 à 15h30

<b>Pour les élèves de l'enseignement professionnel</b>		
Cathy Montoisy Anne Frix	<i>Infirmières</i>	sur rendez-vous
Monique Bodart	<i>Assistante Sociale</i>	MERCREDI de 9h20 à 12h05
Gaëlle de Viron	<i>Psychologue</i>	JEUDI de 12h55 à 15h25

Si vous souhaitez en savoir plus, visitez notre site : [www.pms-wavre1.be](http://www.pms-wavre1.be)

**Centre PMS libre de Wavre 1 - rue Théophile Piat, 22 - 1300 WAVRE**  
Tél. : 010/ 22 47 09

# Centre libre de Wavre 1

Rue Théophile Piat, 22 – 1300 Wavre  
☎ **010/ 22 47 09 – Fax 010/ 24 68 03**  
E-mail : info@pms-wavre1.be

Wavre, septembre 2010

Chers parents d'élèves de 6<sup>ème</sup> secondaire,

Depuis plusieurs années, une réflexion importante est menée dans l'école concernant la question de l'accompagnement des élèves de 6<sup>ème</sup> dans leur démarche d'orientation.

Cette réflexion nous a conduits à concevoir un programme inspiré des pratiques canadiennes de « l'école-orientante », dans une relation de partenariat entre l'école et le Centre PMS.

Cette approche nouvelle présente l'avantage de ne pas réduire la question de l'orientation à celle du choix d'une filière d'étude. De manière beaucoup plus large, elle propose aux jeunes de s'inscrire dans une démarche de recherche de leurs intérêts et valeurs, mais aussi de leurs atouts, de leurs qualités et de leurs compétences. C'est d'un équilibre réaliste entre ces différentes dimensions d'eux-mêmes que naîtra la perspective d'une vie professionnelle épanouissante.

Un « carnet de bord » a été mis au point en collaboration avec les titulaires de 6<sup>ème</sup> et la direction. Il sera le fil rouge de la démarche de réflexion proposée, initiée en début d'année et qui prendra fin au troisième trimestre. Ce carnet propose aux élèves différents outils pour leur permettre de nourrir leur projet de formation. Outre l'usage personnel que les jeunes en auront, ces outils seront exploités en classe avec l'aide d'un enseignant et du Centre PMS (une séance d'une ou deux heures de cours par trimestre).

A côté de cette démarche collective qui concerne tous les élèves, une réflexion plus personnalisée est également proposée aux jeunes qui le souhaitent.

Il nous paraissait important de vous informer de ce projet pour vous y associer. A travers les expériences de vie que vous partagez avec votre enfant, vous pouvez en effet y participer activement. Vos avis et votre perception de ses compétences, de ses qualités, de sa personnalité telles qu'elles vous sont révélées par son histoire et par ses activités lui seront très précieux. Des échanges avec lui concernant vos expériences personnelles et professionnelles, peuvent également être éclairants et dynamisants dans le cadre de l'élaboration de ses projets de formation et de vie.

Nous sommes également à votre disposition si vous le souhaitez. Dans ce cas, n'hésitez pas à nous contacter par mail ou par téléphone.

L'équipe du centre PMS libre de Wavre I